

**iied**International
Institute for
Environment and
Development

Seg Taaba

ISSN : 0851-7940

BULLETIN RÉGIONAL D'ÉCHANGES SUR L'ANALYSE ET L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE DÉCENTRALISATION

**Dans ce numéro**

Contrôle Citoyen de l'Action Publique "CCAP"

réussir
la
décentralisation**Edito**

Les temps changent !!!

La démocratie avance à grands pas et les exigences des citoyens aussi. Au delà du vote périodique, la tendance est à un engagement réel et une participation des populations à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques. Les acteurs du développement, à toutes les échelles, ont le devoir de rendre compte et les populations celui de contribuer et d'exiger des résultats. Les Etats et les grands bailleurs de fonds semblent s'accommoder de ces principes et en font même la promotion.

Toutefois, passer des déclarations d'intention à la pratique est bien complexe. Par quels méthodes et outils intégrer les populations dans la gestion de la chose publique ? Le concept de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (voir zoom sur... page 7) est largement supporté par la Banque Mondiale et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour l'expérimentation de ce concept.

C'est ainsi que l'IIED et la Banque Mondiale ont organisé une série d'ateliers de réflexion et d'échanges sur les approches participatives appliquées au CCAP (voir compte rendu page...). Divers aspects de la problématique ont été abordés, les enjeux, les conditionnalités, la question des pouvoirs légitimes et légaux. Le concept a également été revisité sous l'angle communicationnel (voir CCAP et communication).

L'expérience du réseau Réussir la Décentralisation au Mali montre qu'il est bel et bien possible d'outiller les populations à l'exercice d'un contrôle citoyen (voir la pratique du CCAP, page 6). Cette expérience comme tant d'autres, montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations dans les institutions publiques et d'instaurer un dialogue politique informé entre les différents acteurs du développement.

Contrôle Citoyen de l'Action Publique "CCAP"

Au cours de ces dernières décennies, avec la vague de démocratisation, d'importants changements ont eu lieu dans les processus de formulation et de mise en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles au Sahel, avec un accent particulier sur le transfert des responsabilités et des droits du gouvernement central aux organisations et collectivités locales. Cette vague de décentralisation, dans la région de Sahel, en Afrique de l'ouest, est sous-tendue par un souci de renforcement de la participation des différents acteurs, comme gage d'une durabilité des actions qui sont initiées. L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté requiert également la participation des acteurs et le contrôle citoyen avec des rôles et responsabilités clairement identifiés.

Le contexte semble désormais ouvert pour une société civile plurielle qui a de plus en plus « son mot à dire ». Elle a pour support une presse écrite et orale de plus en plus indépendante. L'approche CCAP semble aller plus loin dans le renforcement de la participation des populations. Elle constitue une réelle opportunité pour une élaboration plus participative des politiques publiques de développement.

Ce concept traduit de l'anglais « social accountability » ou responsabilité sociale renvoie à toutes les initiatives prises par la société civile pour « contrôler » l'action des gouvernements et des collectivités afin de susciter chez eux un réflexe plus poussé de rendre compte. L'originalité de cette approche

réside dans l'opportunité offerte aux populations de donner un avis sur les décisions touchant directement la gestion de la chose publique.

En effet, cette approche essaie de développer des principes et des mécanismes tendant :

- à renforcer les capacités des populations à participer, négocier et contrôler la gestion de la chose publique ;
- à obliger les décideurs à rendre compte de leur gestion des affaires dont ils sont mandataires ;
- à améliorer la performance des programmes grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités.

Le CCAP pose de manière inéluctable le dialogue entre électeurs et élus, fonctionnaires et citoyens, dépositaires et donneurs de charges publiques, fournisseurs et bénéficiaires de services. Chaque acteur à quelque niveau qu'il se situe doit faire preuve davantage de responsabilité pour que la gestion des affaires publiques soit transparente, démocratique, efficiente, durable et équitable. Donc cette approche pose les questions clefs de la transparence, de la participation, de la responsabilité, de la citoyenneté, bref de la gouvernance. Placé au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté, cette approche vise aussi une gestion plus efficiente des ressources de manière à ce qu'elles soient orientées vers des secteurs prioritaires au bénéfice des populations vulnérables.

La transparence et l'accès équitable à l'information constituent des éléments clés du CCAP. Toutefois la

mise en place d'un système réellement participatif va au delà des déclarations d'intention et nécessite pour être effectif au moins trois conditions. Premièrement, il est nécessaire que le contexte institutionnel global soit favorable à une expression concrète des principes qui sous-tendent la participation. Au Sénégal et dans la plupart des pays du Sahel, le renforcement de la démocratie et l'adoption depuis plusieurs décennies d'une politique de décentralisation offrent à n'en pas douter une opportunité pour le renforcement de la participation citoyenne. Deuxièmement, les structures qui travaillent à promouvoir la participation citoyenne doivent disposer de procédures et de mécanismes internes qui permettent aux populations d'avoir une influence réelle sur les décisions prises. Troisièmement, les citoyens doivent disposer des aptitudes et capacités nécessaires pour influencer les décisions qui les concernent directement. L'application des méthodes participatives au CCAP est porteuse. Bien que relativement récentes des expériences novatrices existent déjà au Sénégal et ailleurs en Afrique et qui montrent que lorsque les trois conditions citées plus haut sont réunies, il est possible de mettre en place des changements positifs durables. Parmi ces expériences, on peut citer le budget participatif et le Suivi Evaluation Participatif de la décentralisation (SEP) que l'IIED expérimente avec ses partenaires au Sénégal et au Mali.

Le budget participatif

Le budget participatif est un outil qui vise à renforcer la transparence budgétaire et la participation citoyenne. Elle a été déjà expérimentée par l'IIED/ Sahel dans les communautés rurales de Fissel et de Ndiganao (région de Thiès) Sénégal.

Qu'est ce que le BP ?

Il s'agit d'un outil qui place les citoyens au cœur du dispositif décisionnel. Comment ? En opérant une planification budgétaire effectuée à travers des fora communautaires organisés aux différents niveaux de la hiérarchie administrative.

Ainsi l'exécution du budget se fait sous le contrôle d'un comité de suivi composé de citoyens représentatifs des différentes catégories socio-professionnelles et sociales.

Le BP pourquoi ?

La mise sur pied du BP se justifie largement parce que :

- les citoyens ont le droit d'être informés
- la gestion transparente des ressources locales est indispensable
- les programmes peuvent gagner en efficacité et en pertinence.
- le BP est également un outil de démocratie participative permettant de mobiliser les ressources humaines et matérielles.

Le processus du BP (étapes et démarche)

1. Préparation (mise en place des acteurs)
2. Fora villageois (identifications des problèmes et priorités)
3. Forum des délégués
4. Forum communautaire en vue de la préparation de l'orientation budgétaire
5. Orientation budgétaire
6. Vote et exécution
7. Suivi de l'exécution du budget

Les contraintes et limites du BP

- Résistances à rendre disponibles les informations / Moyens pour organiser des fora représentatifs
- Faibles capacités à « lire » et comprendre un budget
- Complexité des budgets: langues, densité etc...
- Faible niveau de formation des citoyens et faible capacité de négociation des citoyens face aux élus et risques d'exclusion des groupes vulnérables tels que les femmes.

IIED Sahel
CCAP et approches participatives

Les éléments clefs du Contrôle Citoyen de l'Action Publique

Le CCAP est une approche flexible dont les modalités d'exécution dépendent des contextes. Mais il peut être décliné selon un certain nombre d'éléments clés.

1. Déterminer le point d'entrée : une question ou un problème pertinent

La première étape est de poser à quelque échelle (local, régional ou national) que ce soit un point d'entrée (un problème ou un questionnement) de nature générale ou particulière. Par exemple, dans le cas d'une prestation médiocre des services de santé, les points d'entrée peuvent être les répartitions budgétaires nationales de santé, la corruption ou l'inefficacité au sein du système de distribution nationale, le rendement des fournisseurs de services locaux ou des comités de gestion des services de santé à l'échelon des collectivités. Chacun de ces facteurs influant sur la qualité des services de santé requiert des mesures particulières se traduisant par des initiatives de contrôle citoyen.

2. Obtenir l'information : rendre l'information disponible pour les bénéficiaires des services publics

La quête d'information est un acte de contrôle citoyen. Un plaidoyer documenté pour inciter les élus à rendre compte doit se baser sur des informations pertinentes : déclarations politiques, engagements budgétaires et comptes publics, lois des finances, budget, rapport de la cour des comptes, états financiers,

conclusions d'évaluations participatives. L'information porte à la fois sur l'offre de services, le plus souvent indisponible si l'administration et les pouvoirs publics ne sont pas transparents, et sur la demande peu maîtrisée malgré le développements des méthodes et instruments participatifs qui permettent de développer des stratégies de connaissance des besoins sans recourir le plus souvent à un appareillage statistique ou quantitatif dont la collecte est souvent très chère et les données difficilement maîtrisables par le citoyen anonyme.

3. Analyser l'information : rendre l'information accessible pour les bénéficiaires des services publics les plus pauvres

L'objectif est de rendre le contenu de l'information collecté accessible pour les acteurs principalement les plus pauvres afin qu'ils soient en mesure de les analyser et d'évaluer les services publics. L'intervention d'experts pour une relecture du budget, le recours à des méthodes participatives sont autant de stratégies d'analyse de l'information concernant l'offre et la demande en matière de services publics.

4. Diffuser l'information : diversifier les supports

Une bonne diffusion de l'information requiert une diversification des supports de communication (médias, foras communautaires, e-foras...). Pour susciter un débat public, il faut transmettre les informations pertinentes aux élus et aux techniciens afin qu'ils en prennent compte dans leurs prises de décision et de la même manière aux populations afin de les inciter à agir. C'est

dans cette interaction que se construit le dialogue autour du contrôle citoyen de l'action publique.

5. Mobiliser les énergies : rechercher la force du nombre pour être entendu

Etablir des partenariats et mener des coalitions permet de faciliter l'action collective et d'amener les techniciens et les élus à les écouter. La société civile est un cadre de mobilisation d'une gamme élargie d'acteurs afin de faire peser sa voix sur la balance et par conséquent de faire prendre en compte ses intérêts dans le processus de développement.

6. Négocier des changements : une finalité pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la transparence

La finalité du contrôle citoyen est d'impulser de manière effective des changements voulus identifiés de manière documentée par un processus inclusif et participatif. Ce changement est institutionnalisé quand par un processus de plaidoyer et de lobbying, il est intégré dans le corpus des lois et règlements. La négociation des changements peut se faire par diverses stratégies : campagnes dans les médias, audiences publiques, protestations populaires... Mieux des négociations directes peuvent être menées ou un mécanisme permanent de consultation, d'analyse et de coopération entre administration et bénéficiaires, électeurs et élus...

Le développement de l'approche basée sur le CCAP vise quatre préoccupations majeures que sont :

- la promotion de la bonne gouvernance
- l'accroissement de l'efficacité des

programmes de développement

- le renforcement des moyens d'action des groupes vulnérables
- la lutte contre la pauvreté

Toutefois, au delà du discours revendicatif, il est important d'aller vers une participation informée, active et responsable. La meilleure façon d'y arriver est de rester sûr que la CCAP propose une approche doublement bénéfique où les populations disposent de moyens pour s'exprimer et poser leur regard sur la gestion de la chose publique, mais aussi où l'Etat se donne les moyens non seulement de connaître les préoccupations de la base mais aussi de rétablir un dialogue de confiance avec ses gouvernés. Les méthodes participatives offrent des outils pratiques pour l'expérimentation de ce concept.

Enfin, il convient toutefois de garder à l'esprit que le CCAP pose avec acuité le problème du partage du pouvoir et celui de la « légitimité » de la participation sociale. En effet selon le rapport du PNUD sur le développement humain en 2002, « Le CCAP est une question de pouvoir, il fait que les personnes n'aient pas juste leur mot à dire sur les décisions officielles, mais puissent aussi demander des comptes à ceux qui les gouvernent. »

Documents disponibles
 IIED Sahel, 24 Sacré Cœur III,
 BP : 5579 Dakar Fann
 Email : segtaaba@sentoo.sn
 Sites web : www.worldbank.org/participation/sdn/sdn.htm et www.iiedsahel.org

Le CCAP et la Communication

La communication est un élément fondamental pour la réussite de tout dialogue, programme, de toute entreprise humaine serait on tenté de dire ! Dans le cadre du CCAP, il semble être d'un enjeu majeur au point qu'on pourrait intituler le contrôle citoyen de l'action publique communication citoyenne de l'action publique. Pourquoi ?

I Le CCAP, comme acte de communication

Lorsque l'on conçoit le CCAP comme « acte » de communication, il devient une quête d'informations qui permet aux acteurs publiques d'instaurer voire de restaurer le dialogue avec les citoyens. Sans détailler le fameux schéma classique de la communication qui met en relief l'émetteur, le récepteur et le message transmis, on peut concevoir ici le CCAP comme le moyen d'avoir un « feedback social ». En effet, les lois, les mesures, budgets et autres sont souvent votés sans donner une possibilité réelle au citoyen d'exprimer son point de vue. Désormais le CCAP peut ouvrir la voie à cette réaction qui n'a pas toujours été prise en compte. Lorsque l'on prend le CCAP dans le cadre de l'approche fonctionnelle de la communication où il faut définir une phase référentielle (un contexte et un point d'entrée), puis une phase phatique (attirer l'attention), une phase expressive (produire du sens) et une phase persuasive (faire agir) le CCAP est un moyen pour l'acteur public de développer une politique d'images permettant de restaurer le dialogue avec les citoyens et d'établir un cadre favorable à la transparence et à la bonne gouvernance. Ce dernier

aspect est extrêmement important car il convient de noter qu'il n'est pas toujours évident pour l'Etat, les collectivités locales et autres de véhiculer une image positive de leur instances et de leurs décisions. Il s'en est suivi au fil des années une perte de confiance et un effritement de leurs images auprès des populations qu'il serait plus qu'opportun de rétablir. La restauration de l'image des institutions gouvernementales, le retour de la confiance au niveau des populations et le feedback social sont autant d'acquis que peut capitaliser le CCAP en tant qu'acte de communication. En dehors de cet aspect, le CCAP peut également être pris sous l'angle d'un outil de communication.

Tout d'abord, il faut trouver une bonne porte d'entrée, cela passe par une maîtrise du contexte et le choix d'un axe de communication qui permet un dialogue réel. Ensuite collecter et rechercher l'information pertinente, puis formuler des messages accessibles en fonction des publics et couches sociales concernés et veiller à leur diffusion. Ceci pour relever les défis communicationnels et limiter les blocages qui ont pour noms : climats de suspicions, ambitions non avouées, perte de confiance et autres et susciter un climat de participation, un capital sympathie, une participation engagée. Cette communication participative ne fera plus l'objet de monopole d'experts exogènes mais sera construite par les acteurs même de l'action publique. Les bénéficiaires sont les narrateurs, les analystes et les négociateurs. A la fin de l'élaboration des supports, ils deviennent une force de proposition, des acteurs

de la dynamique publique.

II Les supports sont nombreux et diversifiés.

Le support oral : la radio Mannoré FM, initiative d'une catégorie de citoyens, les femmes peuvent participer à la facilitation de l'information, à améliorer l'image de la société de l'information et surtout à donner le feedback (la voix des femmes). Les supports écrits : Yoor yooru fassel, un journal communautaire bilingue sérère et wolof. Ce journal issu d'un long processus d'apprentissage du Suivi Evaluation Participatif SEP dans la communauté rurale de Fissel est une initiative locale où les populations se constituent en « journalistes » et traduisent en articles leur vécu quotidien. Il constitue un réel moyen de dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics, prétexte pertinent du regard citoyen sur l'action publique. Les supports virtuels : Internet : ils sont diversifiés et de plus en plus accessibles : e-gouvernement, les votes en lignes, l'administration en ligne etc .. Au terme de ces réflexions, il semblerait que le CCAP peut bien être intitulé Communication de l'action publique. Actes et outils qui permettent finalement, un meilleur dialogue social, une restauration d'une image positive des institutions gouvernementales, un dialogue social plus équitable et surtout une re-mobilisation citoyenne autour de l'Etat dans toutes ses dimensions. En avant pour une communication participative et engagée !

La pratique du CCAP : une expérience de Bancoumana au Mali

La décentralisation est devenue une donne incontournable pour les pays en développement. Toutefois, le transfert de compétences des pouvoirs vers les populations est loin d'être aussi simple. La décentralisation se veut surtout participative en reconnaissant la place que les individus doivent jouer dans la gestion de leur quotidien et « le choix d'un avenir ». Dès lors, la « participation citoyenne » devient le véritable moteur de la décentralisation. La responsabilisation des populations et leur rôle de « contre-pouvoir social » qui influence véritablement la gestion de la chose publique sont les acquis que recherchent toute politique de décentralisation. Dans la communauté rurale de Bancoumana¹ au Mali, les populations ont assigné ce rôle de contre-pouvoir à l'équipe SEP (suivi évaluation participatif) de la décentralisation.

Le CCAP dans un contexte décentralisé

Exemple du ccap au sein du conseil communal

La démocratisation du champ politique s'est traduite à Bancoumana par l'implantation de huit(08) partis politiques, le bureau communal issu des élections municipales d'Avril 1999 est quant à lui composé de 05 villages. Au terme de ce processus électoral, un conseil communal de 17 membres fut installé, de même le premier maire élu de la commune de Bancoumana prit fonction.

Toutefois, des problèmes ne tardèrent pas à survenir, liés essentiellement au fait que les populations ne se reconnaissent pas dans cet organe élu. Une solution

a été néanmoins trouvée, elle consistait à choisir dans chacune des 14 villages de la commune, un représentant qui a le droit de participer aux activités du conseil communal. Désormais les populations ont leur mot à dire à travers la présence de leurs délégués choisis en dehors du jeu des partis politiques. Cet exemple illustre bien le fait qu'un contrôle citoyen de l'action publique peut bien fonctionner sans heurts si toutes les mesures sont mises en place.

L'équipe SEP et le CCAP

Il existe un constat général de l'existence d'un gap entre la nécessité d'une plus grande et d'une meilleure participation des acteurs locaux dans le contexte de la décentralisation et leurs capacités réelles à jouer ce rôle. Conscient de ce problème, le programme « Réussir la décentralisation » de l'IIED a fixé comme objectif majeur « d'appuyer la mise en place d'institutions locales inclusives, participatives et redevables ». A la suite d'une assemblée réunissant le maire, des représentants des 14 villages de la communes et d'autres acteurs, une analyse sans complaisance de la situation de la décentralisation a été menée et au terme, une équipe de SEP a été constituée. Cette équipe, composée de 11 membres de différents villages a été formée selon des principes qu'elle a elle-même suggérée. Différents profils sont représentés dans cette équipe SEP. Ses interventions sont basées sur un diagnostic préalable effectué par l'ensemble de la population. Ce diagnostic permet de mettre à jour des problèmes, des faiblesses dont les débuts de solutions pourraient avoir pour nom : éducation/formation,

appropriation de la décentralisation par les populations, concertations entre acteurs du développement local. Ces différentes thématiques sont étudiées à travers un ensemble d'outils de collecte et les résultats sont restitués aux populations, au conseil communal et autres acteurs. Dans ses tâches, l'équipe de SEP bénéficie de l'appui méthodologique de l'IIED/ Sahel et du cabinet d'étude CEK Kala Saba du Mali.

En définitive, cette équipe identifie ses propres outils à travers des critères jugés pertinents par les populations elles-même. De plus, les résultats de l'analyse sont exposés publiquement lors d'assemblées générales relayées par des radios. Tout cela pour dire qu'il y a bel et bien une implication responsable des citoyens dans la gestion des problèmes les concernant.

Forces et faiblesse du CCAP a Bancoumana

Les avantages du CCAP dans la commune sont nombreuses et multiples. Tout d'abord la gestion concertée des affaires publiques entre les autorités communales et les autorités villageoises permet de maintenir une certaine stabilité du climat social. En outre, il se crée l'émergence et l'appropriation du concept de « responsabilité sociale » avec l'opérationnalité du SEP dans la commune. Enfin, la mise en place des plans de développement économique, social et culturel illustre l'instauration progressive d'un mécanisme d'information, d'éducation et de communication des acteurs intervenants.

Cependant, malgré tous ces acquis, il convient de souligner quelques faiblesses. Premièrement, l'approche

genre est très peu prise en compte de sorte qu'aucune femme ne siège dans le conseil communal, les jeunes également sont absents des instances, les rapports hommes/ femmes, ceux de castes et autres persistent. Egalement, la majorité des membres du conseil vivent à Bancoumana.

Deuxièmement, l'appropriation du processus de décentralisation par les populations est encore faible et la perception globale de la décentralisation reste liée à l'image d'une reconnaissance de leur zone territoriale et l'élection de conseillers municipaux. Enfin, il subsiste le problème de la non-réciprocité car les populations attendent beaucoup de leurs élus mais s'acquittent très peu de leurs devoirs citoyens comme par exemple accepter de payer les taxes communales.

L'exemple de la commune de Bancoumana au Mali traduit l'esprit d'un vent nouveau, celui de la responsabilité sociale cadrée dans le contexte de la décentralisation. De plus en plus, une certaine participation citoyenne pose ses marques et choisit, face aux problèmes, les moyens, critères et outils les plus pertinents pour venir à bout de la demande sociale.

La place du SEP dans cette commune revêt son importance dans le rôle de contre-pouvoir tantôt évoqué. Il peut contribuer à asseoir cette participation très recherchée en restant collé à ses objectifs, continuant à entretenir cet engouement dont il fait l'objet depuis sa création, mais aussi en restant neutre, objectif et rigoureux. En effet, malgré les nombreux acquis, l'intégration de toutes les couches de la société (aspects genre), une mobilisation continue de la société civile, et une participation optimale (physique et financière) sont autant de défis qui appellent à la persévérance et au maintien des efforts.

La mise en place d'un réseau CCAP au Sénégal

En Mars 2004 à Saly (Mbour, Sénégal) s'est tenu l'atelier de lancement du CCAP. Il s'agissait alors de diffuser le concept avec une large participation des médias, de délimiter les contours du concept, puis de définir des perspectives pour une application effective. En Août 2004, toujours à Saly, le cadre était autre, il fallait mobiliser des personnes ressources, des spécialistes et définir de manière beaucoup plus pratique des outils et méthodes participatives applicables au CCAP. Dans cette phase de « concrétisation », l'ébauche d'un réseau CCAP a été initiée. Dans cette perspective, les différents participants ont exprimé les besoins du réseau. Il s'agit du renforcement des capacités qui sous tend l'approfondissement du concept de CCAP, la mise à niveau des acteurs par une bonne formation et un accès à l'information et enfin l'appropriation du concept par les institutions. Le besoin d'échange a été exprimé pour capitaliser et diffuser les expériences.

Les besoins ainsi exprimés, il faut définir des mécanismes d'apprentissage afin d'institutionnaliser le CCAP. Pour cela, le cadre identifié est celui d'un réseau regroupant les groupes thématiques qui ont été déjà identifiés : la santé, l'éducation, la décentralisation et les médias. Les stratégies d'un tel réseau sont multiples : lobbying et plaidoyer, alliances stratégiques, capitalisation progressive du processus. Enfin, les principes de base du réseau tournent autour du partage des rôles et responsabilités, de la flexibilité et de la disponibilité des institutions, de l'utilisation rationnelle des ressources etc. À la suite de ces principes, il est important de se prononcer sur la participation, autrement dit, qui sont les membres et partenaires du réseau ?

L'éventail des membres est large et diversifié. Il s'agit des citoyens et personnes ressources, de la société civile (ONG, associations, OCB, groupements de femmes), des démembrés de l'Etat, collectivités locales, les médias, des centres de recherches...². Les modalités retenues sont la recherche et la mise à disposition de l'information, le partage d'expérience, l'institutionnalisation académique etc. L'IIED, pour son expérience dans la décentralisation, la diffusion et la capitalisation des expériences locales de développement a été retenu comme point focal du réseau. Un premier jalon est posé, il ne reste plus qu'aux différents acteurs engagés de faire preuve de dynamisme et d'engagement.

Bon vent au réseau CCAP !

¹ Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

² L'intégralité des points relatifs au réseau, à ses stratégies et principes sont disponibles intitulé le Networking disponible au siège de l'IIED.

Enjeux et contraintes de l'application du CCAP au Sénégal

« Dans une société où l'accent est mis sur la démocratie politique à travers principalement la reconnaissance de partis et l'organisation périodique d'élections, au détriment de la démocratie économique et sociale, le CCAP devient le seul mécanisme pour le citoyen de veiller sur la gestion des affaires publiques. Mais faudrait-il encore que le CCAP soit appliqué ; ce qui est loin d'être le cas. Car la bonne gouvernance et la transparence ne cadrent pas toujours avec le clientélisme et l'esprit partisan qui sont si caractéristiques de la démocratie politique. Du fait qu'il promet une nouvelle citoyenneté et une démocratie participative qui place le citoyen au cœur de tout le pouvoir en lui conférant un droit de regard dans la gestion de la cité, le CCAP se pose comme un contre pouvoir dont ne peut s'accommoder n'importe quel décideur.

A ce titre, les enjeux de l'application du CCAP sont multiples: Tout d'abord, il peut offrir au citoyen un mécanisme lui permettant de dire chaque fois que nécessaire son avis sur la manière dont sont exercés les pouvoirs qu'il a délégués à des élus. En même temps qu'il contraint ces derniers à rendre compte et au besoin à répondre de leurs actes. Par conséquent, le CCAP renverse les rapports de pouvoir entre le citoyen et le décideur. Il constitue un régulateur indispensable à tout système démocratique y compris au Sénégal. Toutefois, il reste que l'application du CCAP peut entraîner des situations conflictuelles entre le citoyen et le décideur. C'est le cas quand les termes du contrat ne sont pas respectés tels qu'ils ont été définis au moment de la délégation de pouvoir. »
Les contraintes identifiables du

CCAP au Sénégal sont :

- l'état balbutiant de la société civile qui ne favorise pas toujours la participation citoyenne. Au point que l'espace politique semble être l'affaire des seuls partis politiques. Il s'y ajoute la perception culturelle du pouvoir auquel le citoyen ne devrait avoir aucun droit de regard car relevant plus de la volonté divine que d'un quelconque contrat social.
- Le faible niveau d'instruction du citoyen et de l'élu constitue également un obstacle important. Le mode de choix des délégataires de pouvoirs constitue une autre limite non négligeable. »

*Ousmane Seck
Forum Civil
Membre du réseau Sénégal sur le CCAP*



NUMEROS À VENIR **Leadership en développement**

Quel leader pour un développement durable ? Cette question revient comme un leitmotiv dans les pays en développement. Elle en suscite d'autres sur la notion même de leadership, sur le rôle des différents acteurs dans la dynamique des pouvoirs, sur la place des groupes vulnérables, sur la formation, etc... La problématique du leadership se pose avec d'autant plus d'acuité dans le cadre des processus de décentralisation et d'intégration régionale. Le prochain numéro de Seg Taaba, se propose de revisiter ce concept très à la mode et de passer en revue quelques expériences innovatrices en la matière.

Vos contributions sont vivement sollicitées

Contact : segtaaba@sentoo.sn

Seg Taaba

ISSN : 0851-7940

EST UN BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES SUR LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES DE GDRN ET DE DÉCENTRALISATION.

Publié par IIED Sahel
dans le cadre du programme Réussir la Décentralisation.

B.P. 5579 Dakar-Sénégal
Tél : 00 221 867 10 58
E-mail : iiedsen@sentoo.sn

Rédacteur en chef :
Awa Faly BA

Équipe de Rédaction :
Bara Guèye,
Maimouna Dieng, Daouda Mané, Aminata Ndiaye.